Comment créer un contenu et des ateliers accessibles aux personnes en situation de handicap?



LES INTERVENANTES



Ondine Vernier

La Mednum Cheffe de projet Ecosystème





Delphine Guyomard

ICOM'provence
Ergothérapeute spécialisée
dans l'accessibilté et l'usage
du numérique





Alice Perretta

Hub du Sud Chargée de mission animation régionale



SOMMAIRE

- 1 Présentation
- Appréhender les enjeux de l'inclusion numérique des personnes en situation de handicap :
 - Quiz: handicap ou situation de handicap?
 - Rappel du cadre légal.
- 3 Les bonnes pratiques pour des supports et ateliers accessibles
- 4 Réponses à vos questions
- 5 Conclusion et présentation de la formation complémentaire



Handicap ou situation de handicap?

C'est quoi un handicap?

Petit point théorique :

Définition officielle du handicap

dans la **loi du 11 février 2005** portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

- « Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions :
 - physiques,
 - sensorielles,
 - mentales,
 - → cognitives ou psychiques,
 - polyhandicap
 - trouble de santé invalidant »

C'est quoi une situation de handicap?

On distingue les termes de déficience, d'incapacité et de situation de handicap qui en découlent.

- Les **déficiences** sont liées à un organe ou à un sens qui ne fonctionne pas comme il le devrait, et ce, quelqu'en soit l'origine. On les définie comme une perte ou altération d'une structure anatomique, physiologique ou psychique.
- Cela va entrainer une incapacité à réaliser certaines actions ou activité selon les normes habituels du fonctionnement humain, qui, dans un contexte particulier lié à différents facteur tels que l'environnement etc, peut entrainer une restriction de participation.
 C'est ce que l'on appelle la situation de handicap.
- Le handicap est donc désormais plutôt considéré comme l'**intéraction** entre les facteurs personnels et un ensemble d'éléments dépendant du contexte et de l'environnement.

- Et si nous étions tous en situation de handicap dans un contexte et un environnement donné à un moment de notre vie ?
- Et si le manque d'accessibilité, y compris numérique, pouvait provoquer une situation de handicap ou entrainer une double peine pour les personnes déjà porteuses d'un handicap?
- Et si nous avions tous accès à des outils, méthodes ou solutions pour favoriser l'accessibilité et limiter les situations de handicap?

Dans les situations suivantes, qu'est-ce qui crée la situation de handicap?

Sophie se déplace en fauteuil roulant électrique. Il doit se rendre à un atelier numérique au 2ème étage d'un bâtiment. Il n'y a pas d'ascenseur, seulement des escaliers.

- ☐ Quelle est la problématique ?
- A) Sophie ne maîtrise pas suffisamment son fauteuil roulant.
- B) L'absence de rampe d'accès ou d'ascenseur empêche Sophie de rejoindre l'atelier.



Dans les situations suivantes, qu'est-ce qui crée la situation de handicap?

Marc, qui est malvoyant, utilise un lecteur d'écran pour consulter les documents. Vous lui envoyez le programme de l'atelier, qui est un PDF "image" (c'est-à-dire une photo du texte, non structurée ni sélectionnable).

- ☐ Quelle est la problématique?
 - A) Marc a oublié ses lunettes.
 - B) Le format du document est illisible par son logiciel.



Dans les situations suivantes, qu'est-ce qui crée la situation de handicap?

Léo, qui présente une dyslexie, doit lire les instructions que vous avez préparées. Le texte est très dense, justifié avec une taille de police réduite.

□ Quelle est la problématique ?

- A) Léo, n'a pas appris à lire à l'école.
- B) La mise en page du texte rend difficile le déchiffrage.



Dans les situations suivantes, qui est en situation de handicap?

A) Sonia est paraplégique. Elle est en fauteuil roulant. Elle souhaite devenir développeuse web et dispose de son ordinateur du bureau.





B) Sofiane est Basketteur professionnel. Il fait 2m05. Aujourd'hui il doit passer un test pix d' 1h30. Il s'installe dans votre espace numérique mais ses genoux touchent le dessous de la table.



Quelles remarques pouvez-vous faire concernant cette image?

Parmi ces actions, laquelle avez-vous déjà faite au moins une fois sur votre téléphone ou votre ordinateur?

A

Augmenter la taille de la police pour mieux lire un texte.

B

Activer le "mode sombre" pour reposer vos yeux le soir.

C

Dicter un SMS à votre téléphone au lieu de l'écrire.

D

Zoomer sur une page web ou une photo pour voir un détail

CONCLUSIONS DU QUIZ

Il n'est pas toujours nécessaire de présenter une déficience pour se retrouver en situation de handicap et inversement.

Exemple : une personne sourde pratiquant uniquement la langue des signes est en situation de handicap face à un groupe de personnes entendantes et non pratiquantes, mais l'inverse est également vrai.

L'accessibilité ne concerne pas que les personnes porteuses d'un handicap. C'est aussi une question de confort et d'efficacité pour tous. Cela est valable aussi bien dans l'environnement matériel que numérique.

ALORS, QUE FAIRE?

Lorsque vous recevez en atelier/accompagnement numérique une personne, en difficulté pour :

- Réaliser une action,
- Accéder à un support de cours numérique ou papier.
- Comprendre le contenu de l'atelier ou des supports pédagogiques.
- Maintenir son attention.
- etc
- ☐ Il ne vous appartient pas d'agir sur sa déficience, son trouble ou sa pathologie directement.
- En revanche, vous pouvez agir sur l'environnement, aussi bien numérique que physique, ainsi que sur le contexte d'apprentissage pour réduire ou supprimer la situation de handicap



Le cadre légal

LE CADRE LÉGAL

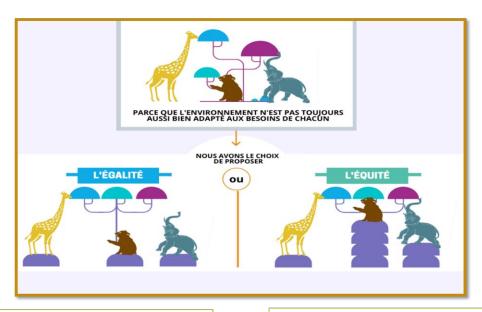
L'accès au numérique est un droit avec des règles à respecter au même titre que l'accès à la cité, à l'emploi, à la santé, à la culture...

La loi du 11 février 2005 a établi par exemple le droit à la compensation du handicap.

« La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. »

Des obligations d'accessibilité des ERP sont également présentes (cf. <u>registre</u> <u>d'accessibilité</u>).

LE CADRE LÉGAL



Chacun a ses propres besoins et capacités. Si l'on donne la même chose à tout le monde ce ne sera peut-être pas adapté à tous...

Si les besoins et capacités de chacun sont correctement évalués et pris en compte, l'accessibilité pourra se faire dans de bonnes conditions pour tous !

LE CADRE LÉGAL

Le **RGAA** (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) : la norme technique pour les services publics en ligne et dont les grands principes permettent d'adapter les contenus web /applications etc au plus grand nombre.



- contenu identifiable visuellement ou par entrée auditive le cas échéant : présence d'alternative textuels à tout contenu, non textuel (image, vidéo etc)
- contenu pouvant être présenté de différentes manières sans perte d'information ni de structure (mise en page simplifiée)



- les pages fonctionnent de manière prévisible
- aide l'utilisateur à corriger les erreurs de saisie



- éléments d'orientation facilitant la navigation pour y trouver le contenu recherché
- accessibilité de toutes les fonctionnalités par la souris ainsi que le clavier (ou en tactile selon le support)
- laisse à l'utilisateur suffisamment de temps pour lire et utiliser le contenu
- contenu non susceptible de provoquer des crises d'épilepsie



- anticipe et optimise la compatibilité avec les utilisations actuelles et futures
- accessible quelque soit l'appareil utilisé y compris avec les technologies d'assistance



Les bonnes pratiques pour des supports et ateliers accessibles

Posture et communication : un savoir-être inclusif

Lors du premier contact, ou lors de l'inscription, la première bonne pratique est de demander à la personne ses besoins. Attention, on ne demande pas frontalement « Êtes-vous en situation de handicap ? ». Cela peut être vécu comme intrusif et stigmatisant.

Préférer : un questionnaire « de positionnement » simple (à l'oral si nécessaire pour les personnes en difficulté à l'écrit), avec ce type de questions :

- « Rencontrez-vous des difficultés particulières pour utilisez un outil numérique ? »
- « Avez-vous des besoins spécifiques pour que l'atelier se passe au mieux pour vous ? »
- « Y a-t-il une manière de vous présenter l'information qui serait plus simple pour vous ? »

Cela donne des informations pratiques pour adapter l'environnement, les supports ou le rythme par exemple : Besoin d'un éclairage particulier, sensibilité au bruit, fatigue rapide, etc.,



Posture et communication : un savoir-être inclusif

Pendant l'accompagnement, quelques principes à avoir en tête :

- Ne présumez de rien, puis adaptez-vous au fur et à mesure de vos observations.
- Demandez avant d'aider. « Puis-je vous aider ? » est toujours mieux que d'imposer son aide.
- Parlez à la personne, pas à son accompagnant s'il y en a.
- N'infantilisez pas mais si besoin exprimez vous avec des phrases simples
- Ce n'est pas parce qu'une personne ne parle pas qu'elle ne comprend pas.
- Parler calmement et distinctement.
- Décrire ce que l'on montre à l'écran : « Je clique maintenant sur.... » qui est en bas à droite », « Sur cette image, on voit... »
- Éviter les expressions comme « Comme vous pouvez le voir... » et préférer « Sur la diapositive, il est écrit... ».



Préparation de l'atelier :

Rédiger des invitations et des communications en **FALC** (Facile à Lire et à Comprendre) ou en « langage Clair », permettra d'atteindre également les personnes présentant une déficience intellectuelle et/ou des difficultés de compréhension.

- Il s'agit, par exemple, de faire des phrases courtes avec un sujet par phrase
 +/- utiliser des pictogrammes.
- Un document est dit FALC que s'il suit un certain nombre de règles et qu'il est validé par un groupe de personne avec un handicap mental.

Facile
à lire et à
comprendre

https://www.unapei.org/publication/linformation-pour-tous-regles-europeennes-pour-une-information-facile-a-lire-et-a-comprendre/

Dans le respect des conditions particulières de prise en charge et d'accompagnement, prévues par la loi, nul ne peut faire l'objet d'une discrimination à raison de son origine, notamment ethnique ou sociale, de son apparence physique, de ses caractéristiques génétiques, de son orientation sexuelle, de son handicap, de son âge, (...).



Nous avons tous le droit

d'être accueillis

dans un établissement

sans faire de différence.



Quelques bases de données gratuites de pictogrammes :

- Pictofrance
- Arasaac
- Sclera

Site d'aide à la création : plate-forme Web LIREC

Je suis en situation de handicap et i'utilise une attestation en version simplifiée pour pouvoir la remplir. ATTESTATION DE DEPLACEMENT DEROGATOIRE En application de l'article 1º du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19: Je soussigné(e): Nom et prénom: Ne(e) le : Adresse: Certifie que : je me déplace pour aller travailler je me déplace pour faire des achats dans les lieux autorisés je me déplace pour raison de santé: médecin, examens médicaux... je me déplace pour aider des personnes fragiles ou pour faire garder mes enfants je me déplace près de chez moi et pas longtemps pour prendre l'air ou sortir mon chien Le/2020 Signature:

Préparation de l'atelier :

 Pour certaines personnes il peut être pertinent d'envoyer les supports de formation/présentation en avance. Cela permet, par exemple, aux personnes utilisant des lecteurs d'écran d'en vérifier la compatibilité, et pour ceux ayant besoin de plus de temps de se familiariser avec le contenu.

- Le lieu, la durée de l'atelier et les temps de pauses nécessaire à prévoir s'anticipes également.
- Pour certains, la présence d'accompagnant(e)s spécialisé(e)s peut aussi être nécessaire.







Préparer des supports pédagogiques plus accessibles :

Un support plus accessible, c'est un support plus qualitatif pour tout le monde! Quitte à créer un support, autant qu'il serve au plus grand nombre.

D'une façon générale, appliquer les règles du RGAA ou du FALC sera pertinent pour s'adapter au plus grand nombre.

Voici les principaux conseils à retenir :

1

Structurez vos documents

- Appliquez toujours les mêmes codes couleurs selon le sujet ou la catégorie.
- Pour faire un titre, n'utilisez pas juste du gras et une police plus grande, mais utilisez les styles de votre logiciel ('Titre 1, 'Titre 2, etc')
- Permet la création d'un sommaire pour naviguer plus facilement dans le document
- Utile en cas d'utilisation d'un logiciel de revue/lecteur d'écran par une personne non voyante.

1 Titre 1

1.1 Titre 2

1.1.1 Titre 3

2

Soignez la mise en page du texte

Police: sobre et lisible sans empattement (sans-serif) tel que Arial, Verdana, Calibri, Comic sans Ms.. Parfois à personnaliser au cas par cas (exemple police open dyslexie).

Taille: 12 minimum sur écran et idéalement 14 sur papier en général. Parfois passage au format A3.

Alignement: Alignez le texte à gauche. Le texte justifié crée des espaces irréguliers entre les mots, appelés 'rivières', qui complexifient le décodage pour les personnes dyslexiques par exemple.

Contrastes: Assurez-vous que le texte est bien lisible sur le fond. Texte foncé sur fond clair ou vice versa. Se référer aux tableaux des contrastes.

2

Soignez la mise en page du texte

Police avec empattement

Police sans empattement





Open Dyslexic,

une police de caractère spécialement conçue pour les personnes dyslexiques.

constant in them

2

Soignez la mise en page du texte

Utiliser le tableau des contrastes :

BEIGE 0

La valeur du contraste en pourcentage est indiquée dans la case croisant les deux couleurs. Chaque valeur notée en rouge correspond à une association possible de couleurs pouvant atteindre un contraste visuel de 70 % minimum. Inversement, chaque valeur notée en noir est à proscrire.

	BEIGE	BLANC	GRIS	NOIR	BRUN	ROSE	VIOLET	VERT	ORANGE	BLEU	JAUNE	ROUGE
ROUGE	78	84	32	38	7	57	28	24	62	13	82	0
JAUNE	14	16	73	89	80	25	75	76	52	79	0	
BLEU	75	82	21	47	7	50	17	12	56	0		
ORANGE	44	60	44	76	59	12	47	50	0			
VERT	72	80	11	53	18	43	6	0				
VIOLET	70	79	5	56	22	40	0					
ROSE	51	65	37	73	53	0						
BRUN	77	84	26	43	0							
NOIR	87	91	58	0								
GRIS	69	78	0									
BLANC	28	0										





Attention : lorsque vous utilisez un fond foncé avec une écriture claire. il faut que le fond soit assez foncé

et que l'écriture soit assez claire pour qu'on puisse la lire.





3

La simplicité est votre alliée

- ☐ Faites des phrases courtes : un sujet, un verbe, un complément.
- ☐ Utilisez le présent de l'indicatif.
- ☐ Si vous utilisez un mot complexe, définissez-le immédiatement.
- ☐ Aérez votre document
- ☐ Et si besoin utilisez le FALC.

Je courrais toujours pour aller partout, mais je ne pensais pas pour autant que ça allait me mener quelque part.

Je courrais toujours pour aller partout, mais je ne pensais pas pour autant que ça allait me mener quelque part.

4

Pensez double format.

Proposez toujours une version numérique d'un document,

- ☐ à minima sélectionnable pour pouvoir utiliser les TTS
- +/- modifiable selon les usages et besoins de la personne. Cela permettra d'adapter le visuel avec d'éventuels logiciels/extensions ou applications complémentaires (vu lors de la formation Med Num).

Toujours avoir la possibilité de proposer une version papier pour ceux qui sont plus à l'aise avec ce format :

- Permettra de l'annoter
- En cas de non maitrise suffisante du numérique

5

N'oubliez pas les textes alternatifs.

Pour chaque image porteuse de sens, ajouter une courte description dans le "texte alternatif". Si l'image est purement décorative, la marquer comme telle.

.

Animer un atelier inclusif et gérer le collectif : Astuces pour gérer un groupe hétérogène et les aides techniques utilisées par les usagers.

Une pratique à éviter le plus possible : ne pas créer de groupe handicap « fourre-tout ». L'inclusion, c'est justement de mélanger les publics et de permettre la rencontre. Chacun a ses propres particularités et ses besoins, qu'il s'agisse d'un handicap ou non.

Une règle d'or : normalisez les difficultés !

En dédramatisant, vous évitez la gêne et favorisez l'entraide.

Dans l'atelier, il peut y avoir Marc qui utilise une souris verticale pour son poignet, Marie qui a besoin d'un retour vocal pour lire l'écran, et Pierre qui va zoomer sur son texte.

☐ Présentez les outils de compensation comme de simples personnalisations. Dites par exemple : « Chacun
adapte son poste. » (un peu comme on règle son installation avant de prendre le volant d'une voiture).
□ Vous pouvez vous-même montrer l'exemple en utilisant la dictée vocale ou un outil ergonomique.

Animer un atelier inclusif et gérer le collectif : Astuces pour gérer un groupe hétérogène et les aides techniques utilisées par les usagers.

Soyez flexible et valorisant.

- $\hfill \Box$ Certains auront besoin de plus de pauses. Proposez-les à tout le groupe.
- ☐ Adaptez les exercices au cas par cas si besoin
- ☐ Privilégiez les sites qui respectent les standards d'accessibilité pour ne pas mettre les personnes en difficulté

Animer un atelier inclusif et gérer le collectif : stuces pour gérer un groupe hétérogène et les aides techniques utilisées par les usagers.

Gérez les aides techniques sonores.

Si une personne utilise un lecteur d'écran ou une dictée vocale, cela peut générer du bruit.

Les solutions disponibles :

- Demandez au groupe si quelqu'un est particulièrement sensible au bruit.
- Adaptez le placement dans la salle.
- Proposez un casque anti-bruit si nécessaire.

Quelques adaptations clés selon le type de difficultés :

Visuel: ajustez la taille du contenu, vérifier les contrastes et pensez à la compatibilité avec les lecteurs d'écran

Auditif: sous-titrer les vidéos. Si possible, proposer une retranscription écrite.

Moteur: Éviter les actions qui demandent une grande précision de souris (glisser-déposer).. Prenez en compte la fatigabilité et les douleurs éventuelles lors des différentes activités et tâches demandées. N'hésitez pas à la fractionner. Autorisez l'usage de ses outils et moyens de compensation, matériels ou logiciels.

Cognitif (Dys, TDAH...): Simplicité avant tout.. Une seule consigne à la fois, décomposer les tâches, proposez davantage d'explications à l'oral, préférez les schémas, les images et graphiques concrets

→ Mais dans la réalité, chaque personne a ses propres particularités auxquelles il faudra s'adapter.

QUELQUES SOLUTIONS D'AIDES SPÉCIALISÉES POUR LE NUMÉRIQUE

Quelques exemples de solutions d'aides techniques spécialisées :



















La formation « Accompagner des personnes en situation de handicap dans la médiation numérique »

FORMATION "ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP"

Cette formation a pour objectif de mieux appréhender les **réalités** des personnes en situation de handicap et de **lever les freins** qui entravent leur inclusion numérique.

Publics visés

Professionnels et bénévoles de la médiation numérique, toute personne amenée à accompagner numériquement des personnes en situation de handicap.

Modalités pédagogiques

Formation de 14h sur deux jours non consécutifs : jour 1 en distanciel / jour 2 en présentiel

Méthodes mobilisées

Quiz, échanges, mises en situation, partage de ressources, prise en main d'outils, cartographie de professionnels

FORMATION "ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP"

Les savoirs

→ Accompagner les PSH grâce à des méthodes de médiation et des ressources pédagogiques adaptées.

Les savoir-faire

- → Appliquer des postures de médiation adaptées aux différents types de handicap.
- → Utiliser des ressources pédagogiques adaptées à la situation de handicap de l'usager : FALC, schémas, etc.
- → Se préparer pour accueillir et accompagner les PSH

Les savoir-être

→ Communiquer de manière appropriée face aux différentes formes de handicap

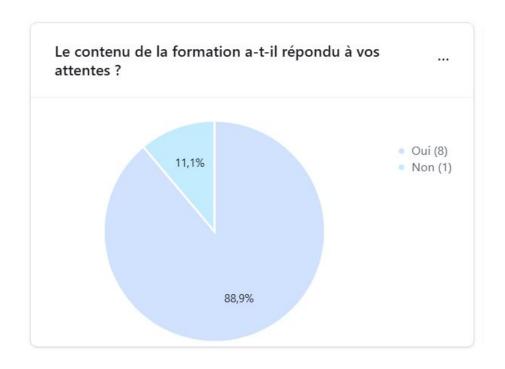
FORMATION "ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP"

4,4 / 5

Note de la dernière session en PACA (mars 2024)

Ce qui a le plus plu:

- La présentation des différents types de handicap
- La découverte des outils
- Les échanges / le partage (mise en commun des partenaires et lieux)



Avez-vous des questions?

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LE CONTENU DE CE WEBINAIRE

Rendez vous sur le MOOC d'ICOM'Provence

→ Cf module 1 du MOOC "inclusion et autonomie numérique d'ICOM'provence":

Participez à la formation de 2 jours de La Mednum

→ Plus d'informations <u>sur ce site</u>



Module 1 Inclure l'usager en situation de handicap dans un atelier numérique

RESSOURCES PARTAGÉES PENDANT LE WEBINAIRE

- Ressource sur les enjeux liés au handicap et à l'accessibilité numérique
- Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre
- <u>L'Association ACIAH</u>, qui propose un système d'exploitation accessible et intuitif

Merci pour votre participation!

